Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260310-7_2026_3_10_2-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Côtes d'Armor

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 10 mars 2026

Commune Le Mené

La Croix Jeanne Even
22 330 Le Mené

Le 10 mars 2026 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune Le Mené s'est réuni à la salle d'animation de Saint Jacut du Mené sur convocation en date du 4 mars 2026 adressée par Monsieur DABOUDET Gérard, maire et sous la présidence de Monsieur DABOUDET Gérard, Maire.

Étaient présents (31) : AIGNEL Gilles, BADOUAL Louisette, BIZEUL Mathieu, BLAIS Mylène, CHEREL André, CHEVALIER Pascal, CONAN Cyril, DABOUDET Gérard, DONNE Jean Michel, ERMEL Isabelle, GANNAT Marie-Hélène, GUEGUEN Pierrick, HINGANT Arlette, JAFFROT Eric, KERAUDREN Charlotte, LABBE Jean-Luc, LEFEUVRE Daniel, LESSARD Anne, MOY Jean-Yves, PERRIN Yvon, POULAILLON Martine, PRESSE Corentin, ROCABOY Roselyne, ROCABOY Sylvie, ROUILLE Daniel, ROUILLE Martine, SAGORY Kevin, SAGORY Sylviane, SCHMITTAG Emmanuelle, SOULABAILLE Thomas, ULMER Michel.

Étaient absents en ayant donné pouvoir (4) : JEZEQUEL Karole ayant donné pouvoir à C0NAN Cyril, LE BELLEC Magali ayant donné pouvoir à POULAILLON Martine, NOFFE Laura ayant donné pouvoir à DONNE Jean-Michel, TESSIER Céline ayant donné pouvoir à ULMER Michel.

N° délibération

7-2026 3 10

Etait excusé (0) :

Etait absent (0)

Monsieur Jean-Michel Donne est désigné secrétaire de séance.

Objet : Compte Financier Unique 2025 du Budget eau

OBJET Compte Financier Unique 2025 du Budget eau

Le Compte Financier Unique 2025 du budget eau est présenté par Mr Michel Ulmer au Conseil Municipal.

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	30
Pouvoirs	4
Pour	34
Contre	
Abstention	

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	CFU 2025	Chapitre	CFU 2025
002-Déficit reporté	229 238,95 €	042-Opérations d'ordre	51 193,50 €
011-Charges à caractère général	406 118,31 €	70-Recettes	662 407,32 €
012-Charges de personnel	109 342,83 €	75-Autres produits de gestion	9,33 €
014-Atténuations de produits	3 868,00 €	77-Produits exceptionnels	1 793,43 €
042-Opérations d'ordre	216 849,26 €	78-Reprise sur provisions	5 258,59 €
65-Autres charges de gestion	4 721,82 €		
66-Charges financières	53 033,11 €		
TOTAL	1 023 172,28 €	TOTAL	720 662,17 €

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260310-7_2026_3_10_2-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	CFU 2025	Chapitre	CFU 2025
001-Déficit reporté	0,00 €	001-Excédent reporté	296 334,39 €
040-Opérations d'ordre	51 193,50 €	040-Opérations d'ordre	216 849,26 €
16-Emprunts	62 530,92 €		
21-Immo.corporelles	20 486,23 €		
Opérations d'équipement	26 961,25 €		
TOTAL	161 171,90 €	TOTAL	513 183,65 €

VU le Compte Financier Unique de l'exercice 2025,
En l'absence de Mr Le Maire et sous la Présidence de Mr Michel Ulmer, le Conseil Municipal CONSTATE que pour l'exercice 2025 :
- le déficit de la section de fonctionnement est de 302 510,11 €
- l'excédent de la section d'investissement est de 352 011,75 €
Les restes à réaliser d'un montant de 18 009,49 € en dépenses et 35 000 € en recettes.

Pour extrait conforme

Le Mené, le 16 mars 2026

Gérard DABOUDET,
Maire

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)

Jean-Michel Donne
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (3, contour de la Motte- CS 44416- 35044 Rennes Cedex)ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr

Acte certifié exécutoire par le Maire, compte tenu :
- de son dépôt en Sous-Préfecture le 17/03/2026
- et de sa publication le 16/03/2026

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)